PERIMETRE
Quand le bâtiment va !

RESINE CONCENTREE D'ACCROCHAGE A SECHAGE DIFFERE

GLUCOL

PROPRIETES

GLUCOL est une **émulsion très concentrée** de résines synthétiques.

GLUCOL permet d'améliorer **l'accrochage des enduits** sur tous les supports lisses et non poreux selon **DTU 26.1*** des enduits aux mortiers **de ciments et de chaux** (accrochage d'enduit sur peinture, bois, zinc, plomb, plastique, pierre de taille…) **GLUCOL** permet aussi l'accrochage du plâtre sur béton lisse, poutrelle, pierre, bois, peinture….

La particularité de **GLUCOL** est de conserver une **consistance poisseuse et adhérente** plusieurs jours avant son recouvrement.

GLUCOL est particulièrement recommandé pour **l'accrochage de chapes** rapportées adhérentes sur vieux bétons, carrelages ou sols douteux existant selon **DTU 26.2**** des chapes et dalles à base de liants hydrauliques.

GLUCOL renforce **l'adhérence des colles** à carrelage.

En mélange, **GLUCOL** apporte **plasticité** et **étanchéité** aux mortiers.

GLUCOL s'emploie également comme **primaire d'accrochage** pour la plupart des enduits de ragréages selon **CSTB 3469** de juillet 2003.

MISE EN OEUVRE

GLUCOL s'emploie en impression ou mélangé avec le liant (plâtre ou ciment, colles à carrelage).

EN IMPRESSION : **GLUCOL** s'utilise dilué à l'eau (10 à 20 % de **GLUCOL).**

EN GACHAGE : **1 L pour un sac de liant** ou **pour 6 sacs d'enduit prêt à l'emploi.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les différents cahiers des clauses techniques :

- norme NF P 10-202-1 (avril 94)*
- norme NF P 10-203-1 (sept 93)**

SECURITE D'EMPLOI

GHS07

Mention d'avertissement : ATTENTION
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
P264 : Se laver soigneusement après manipulation
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro , rubrique « Produits ». **Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.**
Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.
DLU 1 AN – 24/06/2022

Z.I. La Rochelle-Périgny • 21 avenue Joliot-Curie • 17180 PÉRIGNY • **Tél. +33 (0)5 46 31 02 69** • Fax +33 (0)5 46 31 03 46
Perimetre S.A. au capital de 230.000 € - R.C.S. B 378 344 436 - APE 4675 Z - www.**perimetre.pro**